

de directeur. En 1863, à la mort du fondateur, le Rév. M. A. Théberge, M. Desautels devint pour quelques mois supérieur du collège et curé de la paroisse de Terrebonne. Il fut nommé ensuite curé de Ste-Julienne, puis transféré successivement à Saint-Antoine-Abbé, à Saint-Damien et à Sainte-Rose où il arriva en 1875. Il s'y occupa d'œuvres importantes. Après avoir achevé le couvent et confié aux religieuses Marianites l'instruction des filles, il ne se donna pas de repos qu'il n'eût installé les frères de Sainte-Croix dans l'école modèle de son village. D'un autre côté, les fonctions du ministère étaient laborieuses dans cette grande paroisse de Sainte-Rose, et avec une conscience délicate jusqu'au scrupule, M. Desautels était de ceux qui s'usent vite dans les soucis et les préoccupations de la charge pastorale. Aussi, dès 1883, sa santé était gravement atteinte. Il eut fallu pour la rétablir un repos absolu et prolongé : M. Desautels s'imposa un surcroît de travail, en entreprenant la construction d'un nouveau presbytère, et il laissa s'aggraver de jour en jour la maladie de foie dont il souffrait. La mort vint lente, mais sûre, inévitable. Le malade la vit s'approcher non sans terreur, mais avec la résignation que donnent la foi et l'espérance. Au milieu de ses vives douleurs, il l'accueillit comme une libératrice le matin du 6 mai 1884. Après des funérailles solennelles célébrées en présence de monseigneur l'Évêque et au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles, les restes du vénéré défunt furent déposés dans le caveau de l'église ; et les paroissiens de Ste Rose gardent le souvenir de sa vive piété, de son caractère doux et affable, de sa vie humble et retirée, de son zèle pour l'instruction de l'enfance, de son assiduité au confessionnal et au chevet des mourants.

Pour nous, nous savons l'attachement que M. Desautels avait voué à notre maison et qu'il a gardé jusqu'au sein de la mort. Térésien, il aimait l'*Alma Mater* de ses premières études ; prêtre, il regarda comme un devoir de favoriser les institutions qui servent au recrutement du clergé et qu'on peut appeler à bon droit les organes vitaux d'un diocèse. Mais plus il comprenait l'importance des petits séminaires, plus il s'affligeait de les voir aux prises avec les difficultés provenant d'une dotation insuffisante. Pour ce qui regarde notre institution, il eut voulu l'affranchir de toute entrave de cette nature, et ce qu'il a pu faire dans ce but, il l'a fait en nous léguant la meilleure part de ses épargnes. Ce bienfait est venu à son heure, et nous ne pouvons qu'y voir la main de cette providence spéciale qui veille sur nous avec tant de sollicitude. Après notre reconstruction, quand il reste encore tant de ruines à réparer et de besoins à pourvoir, elle nous allège le fardeau de cette tâche, et nous laisse